



Carnet de route 2023

TEURODRIVE

La solution de mobilité premium pour voyager en Europe

MISE EN MAIN PERSONNALISÉE

Pour une maîtrise optimale (aides à la conduite, dernières technologies etc...) de votre véhicule, une mise en main personnalisée sera réalisée par nos centres de livraison.

La livraison du véhicule et sa récupération ne peut se faire que par les conjoints (justificatif à fournir), enfants ou parents (à condition qu'ils résident hors Union Européenne plus de 185 jours /an) ou par une entreprise de convoyage autorisée expressément par TT Eurodrive (contact via votre agent TT Eurodrive ou sur le site TT Eurodrive).

En complément de la présentation réalisée lors de la mise en mains, veuillez trouver, à travers ces tutoriels vidéos, toutes les explications complémentaires pour mieux vous familiariser à votre nouveau véhicule :

<https://www.tutos-video.renault.fr/> / <https://www.dacia.fr/tutoriels-video.html>

ROULEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ GRÂCE À NOTRE ASSURANCE / ASSISTANCE

Vous êtes couverts par une assurance multirisque sans franchise et une assistance multilingue toujours à votre service 7j/7 et 24h/24, même en cas de crevaison, de perte de clés ou d'inversion de carburant. Votre conjoint, vos enfants et vos parents peuvent également conduire le véhicule s'ils remplissent les conditions d'éligibilité au TT sans coût supplémentaire.

VOTRE VÉHICULE EST COUVERT DANS 40 PAYS D'EUROPE

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre (partie grecque uniquement), Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France Métropolitaine, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays- Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

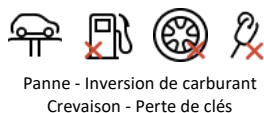
Les événements non couverts par le contrat d'assistance/assurance sont précisés dans les conditions générales de vente dans votre contrat.

Le Royaume Uni n'est plus couvert en terme d'assurance, les clients du Transit temporaire ne sont plus autorisés à y circuler.

ATTENTION!

- Vous n'êtes pas assuré au-delà de la date de validité de votre certificat d'assurance, ou si vous circulez dans un pays qui ne figure pas dans la liste de pays ci-dessus. Il ne faut jamais laisser la carte grise et le double des clés dans un véhicule en stationnement.
- Concernant Crit'air, comme toutes les dispositions légales spécifiques à chaque pays visité, vous devez vous assurer de bien les respecter. Pour Crit'air, si vous ne recevez pas à temps votre vignette, nous conseillons d'imprimer le reçu de la facture afin de pouvoir le présenter aux autorités.

EN CAS D'INCIDENT



1 + 6



1 + 2 + 4 + 5 + 6



1 + 3 + 4 + 5 + 6



1 + 7



1 + 3 + 8

- 1 Assistance 24/24 – 7/7 – Depuis la France métropolitaine + DOM/TOM : 01 84 95 96 97 - Depuis l'étranger +331 84 95 96 97.
- 2 Remplir scrupuleusement le recto-verso du constat européen d'accident.
- 3 Faire un dépôt de plainte à la police.
- 4 Envoyer le constat et/ou le dépôt de plainte par email sous 24h : sinistres.gsae@grassavoie.com.

Si le constat et/ou le dépôt de plainte n'est pas envoyé dans les 24h tous les frais engagés pour votre mobilité seront à votre charge.

- 5 Envoyer les originaux à : TSA Gras Savoye – Gras Savoye Auto – TSA 74255 - 77283 Avon Cedex.
- 6 Immobilisation du véhicule dans un garage Renault sauf si dépannage possible sur place.
- 7 En cas d'impact sur un pare-brise en France, contacter Carglass sur le site carglass.fr ou par téléphone au 09 77 40 19 27. (prix d'un appel local) pour faire réparer l'impact sous 24h sur votre lieu de résidence. Vous n'aurez aucun frais à votre charge.
- 8 Envoyer votre dépôt de plainte par mail : assur.eurodrive@renault.com et l'original par courrier sécurisé à :
RENAULT SIEGE – TT EURODRIVE – API : FR EQVNOV2X1 / 13 avenue Paul Langevin 92359 Le Plessis Robinson.

En cas d'immobilisation du véhicule

Vous avez le choix entre un hébergement (65 € TTC/jour/personne) pour une durée maximale de 10 jours ou une solution de mobilité d'une catégorie au plus équivalente à celle de votre véhicule immobilisé pour une durée maximale de 21 jours

Ne jamais laisser votre carte grise dans votre véhicule, ni au garage. La perte ou la non-restitution du certificat d'immatriculation (carte grise) vous sera facturée 500 euros. Si vous ne récupérez pas votre véhicule, il faudra envoyer votre carte grise à cette adresse : RENAULT SIEGE DCF -TTEURODRIVE - API : FR EQVNOV2X1/ 13, Avenue Paul Langevin 92359 Le Plessis-Robinson

- Toutes les dépenses engagées sans accord préalable de TT Eurodrive Assistance ne seront pas prises en charge.
- En cas de contrôle douanier ou par la police locale, merci de bien préciser uniquement votre résidence fiscale située hors Union Européenne, ainsi que votre permis hors Union Européenne.
- Aucune indemnisation ne sera accordée si vous devez modifier votre projet de voyage (annulation d'hôtel, etc).
- En cas de sinistre, vous devez venir chercher votre véhicule dans les 24h dès la fin des réparations dans le garage où il est immobilisé, sinon la solution de mobilité sera facturée.
- Votre assurance multirisque sans franchise se reporte sur votre solution de mobilité. Ne souscrivez à aucune assurance supplémentaire, car aucun remboursement ne sera effectué.
- L'usage d'une solution de mobilité peut limiter le nombre de pays dans lesquels vous êtes autorisé à voyager. Assurez-vous que TT Eurodrive soit bien informé de votre itinéraire en nous contactant : assur.eurodrive@renault.com

VOUS SOUHAITEZ PROLONGER VOTRE CONTRAT ?

Contactez depuis la France métropolitaine + DOM/TOM le numéro suivant : 01 76 84 99 00 (de 9h à 17h sauf jours fériés français) ou depuis l'étranger : +331 76 84 99 00 ou à l'adresse adv1.eurodrive@renault.com. Vous pouvez prolonger la durée de votre contrat, après la livraison de votre véhicule dans la limite de la date de validité du certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule.

Attention : Compte tenu des spécificités douanière au Portugal, la durée maximale d'un contrat pour une livraison à Lisbonne ou Porto, ne peut excéder 90 jours.

Les tarifs de prolongation sont : Renault 70 €/jour et Dacia 65 €/jour. Les frais de prolongation doivent impérativement être payés par carte bancaire.

Sans prolongation du contrat auprès de nos services, le client, ses passagers ainsi que le véhicule ne sont plus assurés. Tous les dommages causés seront de la seule responsabilité du titulaire du contrat et les frais de prolongation seront majorés à 100 %. Par ailleurs, en cas de contrôle par les forces de l'ordre, vous devrez vous acquitter de tous les frais.

VOUS SOUHAITEZ RACHETER VOTRE VÉHICULE ?

Contactez au plus tard, 2 semaines avant la fin de votre contrat le numéro suivant depuis la France métropolitaine + DOM/TOM 01 76 84 99 00 (de 9h à 17h sauf jours fériés français) ou depuis l'étranger : +331 76 84 99 00 ou adv1.eurodrive@renault.com (seul contact mandaté pouvant donner les tarifs en vigueur). Ce service est le seul habilité à vous donner le bon tarif.

Bénéficiez de remises pour le rachat du véhicule par vous, un membre de votre famille ou par un ami (résident en France).

L'achat de votre véhicule se fait Toutes Taxes Comprises. Il vous sera demandé de nous fournir une adresse de résidence en France métropolitaine.

Exportez votre coup de cœur chez vous !

Un véhicule conçu pour vous sur mesure ? Avec votre agent TT Eurodrive, vous pouvez acquérir le modèle de votre choix au sein de la gamme Renault et Dacia. L'achat de votre véhicule se fait Hors Taxes. Encore une fois, TT Eurodrive vous accompagne dans vos démarches. Pour cette acquisition, votre agent vendeur peut vous mettre en relation avec un transitaire et TT Eurodrive vous fournit tous les documents douaniers.

Achetez un véhicule pour la France métropolitaine !

Vous souhaitez anticiper votre retour ou simplement acquérir un véhicule neuf ? Votre agent TT Eurodrive est là pour vous ! L'achat de votre véhicule se fait Toutes Taxes Comprises. Il vous sera demandé de nous fournir une adresse de résidence en France métropolitaine et votre véhicule vous sera livré à votre arrivée dans l'un de nos centres TT Eurodrive.

POUR UNE RESTITUTION ANTICIPÉE DE VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez bénéficier d'un remboursement des jours non utilisés, déduction faite d'une franchise de 10 jours. Un minimum de 21 jours vous sera facturé. Pour cela, prenez contact auprès de votre agent vendeur.

POUR RESTITUER VOTRE VÉHICULE

J-5 Prenez rendez-vous auprès de votre centre de restitution

Vous avez la possibilité de restituer votre véhicule dans n'importe quel centre de restitution TT Eurodrive. La restitution à l'étranger (hors France), non prévue initialement dans le contrat, vous sera facturée (voir conditions générales de vente).

Le véhicule doit être restitué impérativement avec ses équipements :

Equipements	En cas d'absence facturé à
Le certificat d'immatriculation (carte grise)	500 euros
État de propreté du véhicule (poils d'animaux, sable, boue, sellerie tâchée, débris laissés dans le véhicule, etc.)	100 euros
Kit sécurité	20 euros

Tout abandon du véhicule, hors des centres de livraison TT Eurodrive, sera facturé 500€ en France et 1500€ hors de France !



Bon séjour en Europe!